

1. FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA NORME ITIE AU BURUNDI

Activités	Résultat	Période	Responsable	Intervenants	Budget	Observations
1. Préparer un document de déclaration d'engagement du Gouvernement	Déclaration publique	Déjà fait par le Ministre en charge des Mines	-	-	Activité déjà réalisée	Déclaration déjà disponible, faite le 20 Janvier 2015 et renouvelée en novembre 2023
2. Organiser un atelier de sensibilisation sur le processus d'adhésion à l'ITIE de toutes les parties prenantes	Rapport	Septembre 2025	MIRMEICT	MIRMEICT Secteur privé O.S.C	Activité déjà réalisée	Réunion tenue du 11 au 12 septembre 2025
3. Mettre en place une commission tripartite ad-hoc	Lettre de nomination	19 mai 2026	MIRMEICT	MIRMEICT Secteur privé O.S.C	L'activité n'exige pas de budget (sauf pour le fonctionnement de la commission)	La commission ad-hoc en place peut être renforcée et officialisée
4. Recruter un consultant pour accompagner les parties prenantes	Soumission de la candidature	septembre 2026	MIRMEICT et Partenaires	MIRMECIT, secteur privé, OSC, PTF	27 000 USD	Le coût pourra être réduit selon que les activités seront avancées
5. Préparer un document de déclaration d'engagement des Organisations de la Société Civile	Déclaration publique	30 octobre 2026	MIRMEICT	MIRMEICT O.S.C	13 400 USD	Organiser une réunion des OSCs pour préparer la déclaration publique.
6. Préparer un document de déclaration	Déclaration publique	30 octobre 2026	MIRMEICT	MIRMEICT	13 400 USD	Organiser une réunion des entreprises minières pour

d'engagement des entreprises minières				CSMC		préparer la déclaration publique (cette activité n'a pas actuellement de bailleur)
7. Mettre en place les TdRs définissant le rôle à jouer par les membres du GMP	Le document des TdRs disponible	30 Novembre 2026	MIRMEICT	MIRMEICT Secteur privé O.S.C	5 000 USD	Les TdRs seront préparés par la commission ad hoc et signé par le champion.
8. Se réunir pour le choix des représentants dans chaque partie prenante (Etat, société civile et entreprises minières)	Liste des membres pour chaque partie prenante est disponible	Décembre 2026	MIRMEICT	MIRMEICT Secteur privé O.S.C	15 500 USD	Trois mini réunions séparées sont recommandées pour respecter : • l'indépendance de chaque collège • la légitimité interne du choix • la conformité aux bonnes pratiques ITIE
9. Mettre en place un groupe multipartite pour assurer le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE.	Les membres du Groupe Multipartite sont nommés	Décembre 2026	MIRMEICT	MIRMEICT Secteur privé O.S.C	Pas de coût	Les membres sont nommés sans coûts car ils seront déjà choisis
10. Recruter et nommer un coordinateur national de l'ITIE	Décret de nomination	Février 2027	La Plus Haute Autorité	La Plus Haute Autorité	3 200 USD	Le recrutement inclus l'appel à candidature et l'élaboration des TdRs pour le coordinateur National

11. Mettre en place un secrétariat du GMP	Secrétariat nommé et opérationnel	Mars 2027	MIRMEICT	GMP Ministères concernés	5 700 USD	• Elaboration des TdRs et l'appel à candidature • Définir le règlement d'ordre intérieur
12. Elaborer un plan de travail entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de validation fixées par le conseil d'administration de l'ITIE.	Le document du plan de travail élaboré	Avril 2027	GMP Ministères concernés	MIRMEICT Ministères concernés P.D	12 800 USD	Le plan de travail inclura au moins trois actions concrètes en rapport avec la mise en œuvre de la Norme ITIE. Ces actions sont : (1) Publication des procédures d'octroi des autorisations/contrats ; (2) Publication des autorisations/contrat d'exploitation et (3) Création et alimentation du site web de l'ITIE Burundi.
13. Dépôt du dossier de candidature au Secrétariat de l'ITIE	Burundi est candidat à l'ITIE	Septembre 2027	Champion nommé	MIRMEICT GMP	20 000 USD	Collecter les éléments constitutifs du dossier (mener une étude de faisabilité et organiser de l'atelier de présentation de l'étude)
Budget total					116 000 USD	

2. PLAN DES ACTIVITÉS SELON LES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ADHÉSION

Activités	Etapes selon le processus d'adhésion à l'ITIE
1. Préparer un document de déclaration d'engagement du Gouvernement	Déclaration des engagements publics (Exigence 1.1, 1.2 et 1.3)
2. Organiser un atelier de sensibilisation sur le processus d'adhésion à l'ITIE de toutes les parties prenantes	
3. Mettre en place une commission tripartite ad-hoc	
4. Préparer un document de déclaration d'engagement des Organisations de la Société Civile	
5. Préparer un document de déclaration d'engagement des entreprises minières	
6. Mettre en place les TdRs définissant le rôle à jouer par les membres du GMP	Etablissement du groupe Multipartite (1.4)
7. Se réunir pour le choix des représentants dans chaque partie prenante (Etat, société civile et entreprises minières)	
8. Mettre en place un groupe multipartite pour assurer le suivi de la mise en œuvre de l'ITIE.	
9. Recrutement et Nomination d'un coordinateur national	
10. Mettre en place un secrétariat du GMP	
11. Elaborer un plan de travail	Mise en place d'un plan de travail (1.5)
12. Dépôt du dossier de candidature au Secrétariat de l'ITIE	Burundi est candidat à l'ITIE